

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 05 septembre 2022 – 20h

Présents : Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Isabelle CLAUDE RUSSO, Hector CUADRADO RICA, Christian LE BARON, Thomas LE BATARD, Arnaud SAINT JAMES, Clément LESAGE, Nathalie METIVIER, Elodie PASQUET, Mickaël RAULT.

Absente excusée : Rachida EL HIJRI.

Secrétaire de séance : Arnaud SAINT JAMES

1. Approbation du compte rendu du 04 juillet 2022

Sophie Phelipeau demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 04 juillet 2022. Aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité approuvent le compte rendu du conseil municipal du 04 juillet 2022.

2. Délibération relative à la demande d'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ENERGIE

Sophie Phelipeau, Maire, informe les conseillers municipaux de la demande de la commune de Colombelles d'adhérer au SDEC ENERGIE.

Vu, l'article 5.1 des statuts du SDEC ÉNERGIE, issus de l'adhésion de la Communauté Urbaine de Caen la mer, acté par arrêté inter-préfectoral du 27 décembre 2016, 3

Vu la délibération de la Communauté de Communes Bayeux Intercom en date du 3 mars 2022, relative à son souhait d'adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa compétence « Eclairage Public »,

Vu la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 24 mars 2022, acceptant cette demande d'adhésion et de transfert de compétence.

CONSIDERANT que, par délibération en date du 30 mai 2022, la commune de Colombelles a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Eclairage Public » des zones d'activités économiques (ZAE).

CONSIDERANT que, lors de son assemblée du 16 juin 2022, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la commune de Colombelles, à compter de la date de publication de l'arrêté préfectoral actant cette adhésion.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Sophie Phelipeau demande au conseil municipal de se prononcer pour l'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ENERGIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ENERGIE.

3. Délibération relative aux conditions du prêt A1416091 de la caisse d'Epargne

Andréa LECARPENTIER informe que l'emprunt A1416091 contracté auprès de la Caisse d'Epargne en 2016 pour l'investissement, a été contracté sur 20 ans, avec des périodes de 3 ans à un taux défini. Cette période de 3 ans arrivant à échéance le 15 septembre 2022, la Caisse d'Epargne propose deux solutions :

- Soit un taux fixe de 2,65% sur 3 ans,
- Soit un taux fixe de 3,52% pour le remboursement des annuités restantes, sur 14 ans.

Andréa LECARPENTIER et Christian LE BARON se positionnent pour un taux de 2,65 % sur 3 ans alors que la majorité des conseillers préfèrent le taux fixe de 3,52 % sur les 14 ans restant.

Le Conseil Municipal, à la majorité, 2 votes contre (Andréa Lecarpentier, Christian Le Baron) 1 abstention (Christopher Stonham), vote le remboursement de l'emprunt A1416091, contracté à la Caisse d'Epargne, à un taux fixe de 3,52% pour les annuités restantes, soit 14 ans, et autorise Madame le Maire à signer tous les documents concernant la révision du taux de cet emprunt.

4. Délibération relative au zonage pluvial

Sophie Phelipeau, Maire, expose :

Vu le 11 e programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie en date du 20 Novembre 2018,

Vu l'article L2113-6 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, concernant la constitution de groupement de commandes,

Considérant l'article L2224-10 du CGCT rendant obligatoire la réalisation d'un zonage pluvial par la collectivité compétente,

Considérant que la communauté de communes souhaite lancer un schéma directeur d'assainissement sur ses systèmes d'assainissement,

Considérant que la compétence pluviale est une compétence communale,

Considérant que le 11 e programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie majore son aide financière à 80 % pour une réalisation simultanée de ces deux études,

Sophie Phelipeau demande au conseil municipal de se prononcer pour :

- **DECIDER** de la réalisation d'une étude de schéma de gestion des eaux pluviales et l'élaboration d'un zonage pluvial sur le territoire communal
- **CREER** un groupement de commande avec la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, pour la passation d'un marché en vue de la réalisation d'une étude de Schéma de gestion des eaux pluviales et l'élaboration d'un zonage pluvial sur les communes membres du groupement,
- **ETABLIR** une convention de groupement de commandes,
- **AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent

- **la réalisation d'une étude de schéma de gestion des eaux pluviales et l'élaboration d'un zonage pluvial sur le territoire communal,**
- **la création d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, pour la passation d'un marché en vue de la réalisation d'une étude de Schéma de gestion des eaux pluviales et l'élaboration d'un zonage pluvial sur les communes membres du groupement,**
- **l'établissement d'une convention de groupement de commandes,**

- l'autorisation à Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

5. Questions et informations diverses

- ✓ Point finances par Andréa Lecarpentier :
Il n'y a plus de factures en attente.
Une partie de la ligne de trésorerie pourrait être remboursée. Cette question sera étudiée lors de la prochaine commission finances, laquelle se déroulera fin septembre.
Une dépense importante va intervenir prochainement : il s'agit de l'achat de fioul pour le chauffage de la mairie et du logement communal et les besoins des agents communaux chargés, entre autres, de l'entretien des espaces-verts. Cette dépense tarde en raison du coût élevé de cette énergie et nous surveillons le prix du fioul pour déclencher l'achat à moindre coût. Thomas Le Batard passera commande prochainement.
- ✓ Thomas Le Batard rappelle le chauffage de la salle polyvalente, du préfabriqué et de la bibliothèque est électrique et que les consommations sont élevées. Il met en place des suivis journaliers des consommations pour chacun des bâtiments publics afin de mieux les réguler.
Nathalie Métivier suggère de responsabiliser les associations qui utilisent la salle polyvalente.
Thomas Le Batard propose d'effectuer un bilan de consommation d'énergie pour l'année 2021.
Il conviendra de prendre des mesures de sobriété pour ne pas faire exploser les dépenses énergétiques de la Commune.
- ✓ Les travaux rue Saint Laurent concernent le raccordement à titre privé du Manoir au réseau d'eau.
- ✓ Sophie Phelipeau informe qu'une réunion avec Aménageo aura lieu le 19/09/2022, concernant les problèmes d'inondation sur la rue principale de la commune, notamment à la suite de l'orage de juillet.
- ✓ Point école et Sivom par Andréa Lecarpentier :
Elle informe que 309 élèves ont fait leur rentrée, 292 enfants étaient prévus. Un des préfabriqués qui servait de classe a été retiré en juillet dernier dans le souci de limiter les dépenses du SIVOM. Des travaux sont intervenus durant l'été : mise en peinture (2 classes, plusieurs poteaux béton et boiserie de l'école), démoussage de la toiture, remplacement d'ampoules par des Leds et l'achat de deux vidéoprojecteurs.
Il y a des soucis avec le bus scolaire : en raison de la pénurie de conducteur, le bus de la garderie a été supprimé et de nouveaux horaires ont été fixés pour le ramassage scolaire des 3 villages. La Région et le SIVOM travaillent de concert pour rétablir au plus vite le ramassage dans les conditions normales.
A défaut de ramassage et pour ne pas pénaliser les parents, la décision a été prise de transférer la garderie à l'école jusqu'au rétablissement de la ligne de bus.
- ✓ Recensement INSEE : il faudra recruter un agent recenseur, si possible un étudiant de la commune. Christopher Stonham est le coordinateur. La campagne commencera début 2023.
- ✓ Sophie Phelipeau informe avoir été contactée par Rachida El Hijri qui n'est plus en mesure d'être disponible pour la commune et d'assurer les missions de conseiller

municipal en raison de ses activités professionnelles. Elle donnera donc sa démission. La question de la présidence du CCAS devra être prochainement évoquée lors d'une prochaine réunion de la commission.

- ✓ L'opération vélo du jeudi soir, pendant le marché de l'AMAP, a du succès.
- ✓ 3 nids de frelons ont été déclarés cette année. Tous ont été détruits.
- ✓ Dimanche 6 novembre « tous au verger » : movipresse viendra au verger presser des pommes.
- ✓ Le 17/09 : 2 évènements à la bibliothèque : « passez ou repassez votre certificat d'étude » et atelier mangas.
- ✓ La cérémonie du 11 novembre se déroulera à Feuguerolles-Bully.

La séance est levée à 22 h 05.